



Le marathon des vœux 2016 touche à sa fin. Philippe Lagarde, maire des Eyzies, affirme qu'il est contre l'élargissement du territoire et, comme le dit Maryline Gardner, sous-préfète de Sarlat, "si vous voulez réduire les cérémonies des vœux, fusionnez les communes" (1). Tous les intervenants ont fait référence aux attentats de l'année 2015, déplorant ces drames et appelant à de la cohésion, à agir et à réagir.

Philippe Lagarde débute en constatant que la pose annoncée l'an passé s'efface devant des investissements qui s'imposent malgré la restriction des ressources, faire plus avec moins, mais en autofinancement. En 2015, il y a eu la mise à niveau de Cap Sireuil, centre d'accueil permanent de loisirs, de classes de découvertes, lieu de colonies de vacances et séjours de groupes gérée par la Ligue de l'enseignement. Le bison s'affirme comme identité des Eyzies avec une sculpture à l'entrée du bourg, en venant de Périgueux, et des animations, dont une fête du bison à venir. Il signale la montée des incivilités, tout particulièrement les conduites à risque sur les routes. La constitution d'une association des associations « Les Yeuses », les chênes verts en Celta, capable d'organiser de grands événements, tel l'accueil de la Grappe de Cyrano. Pour ce faire la commune a investi dans du matériel pour l'organisation de festivité (barnum, groupe électrogène, etc...) qu'il souhaite mutualiser et faire de même qu'au niveau

communautaire. En 2016, il prévoit la création d'un terrain multisport dans le parc de la mairie, de jardins sociaux, une étude sur les économies d'énergie, l'acquisition probable d'un ancien moulin sur la Beune pouvant produire de l'énergie, la remise à niveau sur dix ans de l'assainissement en débutant par la station d'épuration de Sireuil et, pour finir, de travailler sur l'accessibilité des bâtiments publics.

Prenant sa casquette de président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme (CCVH), Philippe Lagarde rappelle la création de l'espace VTT (en association avec le Pays de Fénelon), soit 565 km de circuits (44 k€), de la Maison de l'enfance de Montignac (2,5 M€). Les lois NOTRe et Alur ont été anticipées avec la mise en place d'un service d'instruction de l'urbanisme à Rouffignac pour 23 des 26 communes de la communauté (Montignac possède son propre service). La CCVH est partenaire des associations qui organisent des manifestations susceptibles d'intéresser l'ensemble du territoire. La pertinence du choix initial de niveler le niveau fiscal des deux territoires des anciennes communautés permet de faire face à la baisse des dotations, donc la communauté de commune (CCVH) se porte bien et peut faire face à ses projets sans avoir emprunté. En 2016, les projets prévus sont l'aménagement du siège de la CCVH aux Eyzies, l'espace scolaire et sportif du Bugue dans le cadre de la rénovation du collège, un espace coworking à Montignac.

Philippe Lagarde insiste sur la mutualisation entre les communes, avec la communauté de communes, également avec des passerelles vers les autres territoires, tant pour les achats groupés, de matériel, de personnel et pour les appels à projets. Il rappelle de l'intégration des CIAS de Montignac et du Bugue au 1er janvier 2017 et quelques autres points imposés par la loi. Philippe Lagarde évoque les compétences qui reviendront aux communautés de communes prochainement, dont l'assainissement et l'eau, le choix est fait de ne pas anticiper. Pour finir, il signale le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui a été anticipé, car la communauté était éligible à un certain nombre de subventions. Actuellement, l'on en est à la phase de recrutement du bureau d'étude qui pourrait se réaliser en collaboration avec d'autres territoires.

Christian Teillac, conseiller départemental, a présenté l'institution départementale, insistant sur la parité qui existe depuis les dernières élections. L'élu a rappelé le rôle de la nouvelle organisation du Département qui perd ses compétences dans l'économie, l'emploi et les transports, et qui est conforté dans les actions sociales et les solidarités (RSA doublé depuis 2008, perte d'autonomie, handicap, aide à l'enfance, mais aussi aide à l'installation de médecins). "Ce sont les missions essentielles du Département, la moitié de son budget". Le Département a choisi de conserver les contrats d'objectif, aide aux communes pour améliorer le patrimoine et la voirie, une compétence non obligatoire, mais les contrats villes vont disparaître au profit de contrats cantonaux. Sont également conservés en gestion départementale les routes et les collèges. Puis, M. Teillac souligne que "Germinal Peiro et les élus ont choisi de conserver les actions qui améliorent le lien social et le bien-vivre ensemble, soit la culture et l'aide aux sports qui sont des compétences sur lesquelles on pourrait faire des économies". Une inflexion, les grands clubs sportifs seront moins subventionnés au profit des petits clubs, surtout s'ils s'occupent des enfants. De même les associations qui organisent des manifestations en dehors des périodes touristiques (à destination des Périgourdiens) seront

privilegiées. Face à la baisse des dotations et de l'augmentation des charges, il va y avoir un accroissement de la pression fiscale, mais aussi des économies au niveau du fonctionnement de l'administration départementale. Enfin, Germinal Peiro s'investit pour obtenir une première année de médecine à Périgueux".

Nathalie Manet-Carbonière, élue départementale, reconnaissant que l'exercice de Christian Teillac n'était pas aisé, expose de son côté des réflexions de perspectives générales. D'abord, "faire de notre ruralité notre modernité, le levier de demain, être une force de proposition, savoir porter des projets. Notre patrimoine n'est pas seulement notre identité, il est le socle de notre économie locale. Notre capacité à créer, à innover, à produire de la valeur économique n'est pas délocalisable". Elle revient sur le développement des infrastructures numériques afin de "corriger le facteur aggravant de précarité de leur insuffisance créée dans nos campagnes".

Nathalie Fontaliran intervient en tant que nouvelle élue régionale. Elle présente "le territoire aussi grand que celui de l'Autriche avec une population équivalente à celle du Danemark et de grosses compétences, dont celles transférées des départements". Elle a fait le choix de participer à des commissions qui lui tiennent à cœur : le développement local, le tourisme, la culture et le sport. Elle apportera son soutien aux appels à projets que devrait solliciter la communauté, en particulier le projet touristique élaboré avec la Communauté de communes de Terrasson.

Enfin, Maryline Gardner, sous-préfète, rappelle les nombreux projets énumérés, souligne qu'elle a peu de moyens pour aider, mais que "si elle le peut, elle aidera". Arrivée il y a deux ans seulement, elle se dit "très attachée à ce territoire". Elle accorde "une grande importance au maintien des services publics en milieu rural" et elle attache beaucoup d'intérêt à la structuration du territoire avec une « bonne » intercommunalité respectueuse des communes et qui s'articule avec ses voisins. Elle voit dans d'autres parties du territoire fleurir des communes nouvelles, et précise : "si vous avez des projets dans ce sens, 2016 est une bonne année pour les concrétiser. Ensemble, mettons toutes nos énergies à développer ce très beau territoire qu'est la vallée de la Vézère".

(1) Cela est d'autant plus d'actualité que le délai offert par la loi NOTRe pour les fusions entre communes est reporté au 30 juin 2016. Seules les nouvelles communes bénéficieront pendant trois ans, après leur création, d'une exonération de la baisse de dotation et du maintien des dotations de solidarité des anciennes communes.

En vidéo : les vœux de Philippe Lagarde, maire des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, et président de la communautés de communes Vallée de l'Homme (CCVH)

<http://mail.google.com/mail/u/0/#inbox/15298c4c404ea8f1?projector=1>

Article, photo et vidéo de Jean-Luc Kokel